



Aucune indemnisation de l'assurance

Par **enzo137**, le **06/04/2009** à **13:53**

Bonjour, Suite à un incendie causé le 24 juin 2008 sur ma moto j'ai appelé l'assurance pour voir les différents papiers à envoyer pour l'indemnisation totale de mon véhicule. On m'a certifié que je n'étais pas assuré contre l'incendie puis apprenant cette nouvelle j'ai donné ma moto au premier ferrailleur passant vu que je n'allais pas être indemnisé. Arrivé en décembre 2008 j'ai reçu la carte verte de ma moto moi-même. En m'inquiétant je les ai appelés et suite à ce coup de fil on m'a certifié que j'étais bien assuré lors de l'incendie sachant que je suis assuré contre vol+incendie. Donc on m'a demandé d'envoyer les dépôts de plainte + une lettre explicative suite au problème que j'ai eu plus une lettre de résiliation de contrat malgré les plusieurs envois en recommandation + fax ils n'ont rien dit disant jamais reçus mes documents suite à cela malgré plusieurs appels émis de ma part. On ne m'a plus aucun document de mon contrat d'assurance par contre ils ont bien l'autorisation de prélèvement et jusqu'à maintenant on ne m'a toujours pas indemnisé et mon dossier est bloqué parce qu'on me demande de nouveau les papiers pour pouvoir refaire mon dossier et donc mon problème est que je n'ai plus la carte grise ni la moto pour pouvoir l'expertiser ni même le document comme quoi j'ai bien donné ma moto au ferrailleur malgré tous les efforts que j'ai pu faire pour envoyer le maximum de documents on me bloque toujours mon dossier pour ne pas m'indemniser je ne sais plus comment faire pour cela j'aimerais bien savoir comment faire et si je dois les envoyer en procès s'il vous plaît veuillez me répondre car suis désespéré sachant que j'ai les huissiers sur le dos à cause de l'incendie car certains murs ont brûlé et on me demande de les payer et vu que l'assurance ne veut pas m'indemniser pour ma moto alors je ne sais pas comment faire pour indemniser les murs malgré que j'étais assuré pour cet éventuel problème. Merci beaucoup d'avance.